

REGLEMENT DE L'AGRI-HACKATHON 2021

OBJECTIFS

L'Agri-Hackathon organisé par SOS SAHEL a pour objectif de favoriser la création et le développement de produits et services d'information innovants en phase avec l'évolution des technologies, des usages et avec les attentes des populations du Sahel.

Cet Agri-Hackathon s'insère dans le plan stratégique de SOS SAHEL, Hakili, dont l'un des engagements est de connecter les savoirs et savoir-faire en promouvant des plateformes technologiques permettant la mise en réseau, l'accès à l'information et à des outils d'aide à la décision, tout en intégrant la dimension humaine.

A compter de mai 2021, SOS SAHEL organisera une série d'Agri-Hackathons dans le but de disposer de solutions technologiques innovantes et répondre à son ambition de créer et soutenir, au cours des 10 prochaines années, 10 innovations majeures qui révolutionneront les agricultures familiales sahéniennes et les systèmes alimentaires en général.

Au cours de ce premier Agri-Hackathon, des équipes sélectionnées s'affronteront dans une compétition amicale pour produire un prototype de produit. L'équipe qui concevra la meilleure solution sera accompagnée par SOS SAHEL pour développer et lancer son produit au service des acteurs du Sahel.

THÉMATIQUE

La thématique de l'Agri-Hackathon 2021 est : « **Connecter les ressources des territoires pour développer le plein potentiel du Sahel** ».

Les acteurs du développement des territoires ont besoin de disposer d'outils technologiques performants pour mieux gérer et accélérer le développement de leurs territoires. Les maires, les administrations déconcentrées, les entrepreneurs doivent en permanence connecter les parties prenantes, collecter, organiser et faire circuler l'information, comprendre la nature et situer les problèmes, mesurer les ressources et les besoins, ... Cela ne peut plus se faire autrement qu'avec des solutions performantes, adaptées à leurs besoins et aux contraintes de leur milieu.

L'Agri-Hackathon doit faire naître des solutions digitales dédiées aux communes du Sahel ou à des territoires plus vastes, leur facilitant l'accès à des données régulièrement actualisées, le suivi et la prise de décision sur la base de données fiables, le partage des connaissances entre la commune, les administrations, les opérateurs économiques, les administrés, etc...



RÈGLES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert et les candidatures seront acceptées jusqu'au 28 février 2021, 23h59 GMT. Les candidats doivent faire leur demande d'inscription en ligne et envoyer leur dossier de candidature via le formulaire en ligne disponible sur le lien : <https://africadays.org/formulaire-dinscription-agri-hackathon/> . Le dossier de candidature devra comprendre :

- Un document de présentation de la proposition
- Les CV des membres de l'équipe
- Une pièce d'identité en cours de validité pour chaque participant
- La déclaration d'Hackathonien signée par les membres de l'équipe

SOS SAHEL prendra contact avec les candidats pour les informer de la réception de leur dossier et des prochaines étapes. Début mars, SOS SAHEL procédera à un examen des dossiers et éliminera ceux qui ne répondent pas à la thématique du concours. SOS SAHEL informera les candidats de la suite donnée à leur dossier. Elle établira ensuite une communication régulière (appels, emails...) avec les candidats retenus afin de préparer le concours prévu fin mai 2021.

Pour concourir, chaque participant devra :

- Avoir plus de 18 ans révolus en mai 2021;
- Résider en Afrique, avec une préférence sahélienne ;
- Déposer son dossier de candidature au plus tard le 28 février 2021 à 23h59 GMT;
- Avoir été retenu par SOS SAHEL ;
- Accepter sans réserve le règlement et signer la « déclaration d'Hackathonien ».

SOS SAHEL se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription incomplète ou ne correspondant pas à ses attentes. SOS SAHEL se réserve également le droit de refuser la participation de toute personne pour des raisons de sécurité ou de respect du règlement. Aucune inscription ne sera prise en compte après l'expiration de la date limite.

Le format du concours sera défini au regard de l'évolution de la crise sanitaire. Deux options sont envisagées : un concours virtuel ou physique.

Selon le format retenu, les participants devront être présents en personne ou de manière virtuelle à l'Agri-Hackathon et ne peuvent en aucun cas se faire représenter. L'inscription à l'Agri-Hackathon est gratuite. Si l'évènement avait lieu en présentiel et que certains participants devaient se déplacer, les frais afférents à la participation seraient pris en charge par SOS SAHEL (voir liste complète des frais dans le règlement).



ORGANISATION ET DÉROULEMENT

L'Agri-Hackathon réunira des participants volontaires venus s'affronter lors d'une compétition de 3 jours, en mai 2021. Les participants seront réunis en équipes de travail composées de 3 membres. Au sein de chaque équipe sera désigné un référent, qui peut être le porteur du défi. Toute sollicitation auprès de SOS SAHEL de la part de l'équipe devra se faire via le référent. Des intervenants externes seront présents lors de l'événement afin d'accompagner l'ensemble des équipes de participants dans l'élaboration de leur projet :

- Une équipe support qui s'assurera de la bonne compréhension du thème et du contexte par les candidats
- Une équipe de mentors qui appuiera les candidats sur des questions techniques et le pitch

Une équipe communication aura également pour tâche de faire une couverture de l'évènement avec des lives réseaux sociaux, des photos, des vidéos et des interviews. Une équipe logistique devra s'assurer que tout le matériel est bien en place et fonctionnel, elle gèrera les invitations et toutes les questions liées à la logistique.

Les participants devront présenter un prototype de solution répondant à la thématique définie. Par ailleurs, chaque participant s'engage à ne pas utiliser, lors de l'Agri-Hackathon, des créations originales et personnelles d'un tiers sans en avoir les droits. Chaque participant s'engage à garder la confidentialité des contributions et à ne pas divulguer de quelque manière que ce soit, tout ou partie des dites contributions à un tiers.

L'Agri-Hackathon, marathon co-créatif se déroulera sur 3 jours et sera clôturé par une 4^{ème} journée de forum, lors de laquelle SOS SAHEL dévoilera le nom des 3 gagnants. Le programme des quatre journées est présenté ci-dessous.

Jour - 1 (Veille de l'Agri-Hackathon)
- Lancement officiel de l'Agri-Hackathon
1^{er} jour
- Début du travail en équipe (maquette) et développement des projets
2^{ème} jour
- Développement des projets
3^{ème} jour
- Développement des projets et présentations aux jury sous forme de pitch
Forum (Jour suivant l'Agri-Hackathon)



Lors du 3^{ème} jour de l'Agri-Hackathon, chaque équipe présentera en un pitch de 5 minutes son projet devant un jury. La composition du jury sera annoncée le 1^{er} jour lors du briefing. Le jury évaluera les projets de l'ensemble des équipes et sélectionnera librement les équipes gagnantes. Les équipes verront leur travail jugé selon les critères suivants :

- **Respect de la commande** - Est-ce que le produit répond au thème ?
- **Fonctionnalités** - Est-ce que le produit présente toutes les fonctionnalités attendues ?
- **Design** - Est-ce que le produit est facile et agréable à utiliser ?
- **Originalité** - Est-ce que le produit est unique et/ou innovant ?
- **Qualité du pitch**

Les trois équipes gagnantes recevront un prix monétaire :

- 1^{er} prix : **3.000 €**
- 2^{ème} prix : **1.000 €**
- 3^{ème} prix : **500 €**

Le jury étant constitué de personnes indépendantes venant d'horizons très différents, sa décision est souveraine et sans appel. Les participants s'engagent à ne pas la contester.

Le 4^{ème} jour se tiendra le forum des Africa Days au cours duquel les trois équipes gagnantes seront dévoilées. Ces dernières auront l'opportunité de présenter leur solution. Les travaux des autres participants seront également présentés lors d'un Market place.

CALENDRIER

Les principales étapes sont les suivantes :

Soumission des candidatures	Jusqu'au 28 février 2021 23h59 GMT
Prise de contact avec les candidats pour l'annonce des résultats	Début mars 2021
Communications avec les candidats pour la préparation du concours	Mars 2021 - mai 2021
Tenue de l'Agri-Hackathon	24 mai - 27 mai 2021
Forum	28 mai 2021



RÉCOMPENSES

Comme mentionné plus tôt, les équipes gagnantes recevront un prix monétaire. SOS SAHEL accompagnera l'équipe qui recevra le premier prix en soutenant financièrement le développement de la solution. Elle fournira également un appui organisationnel lors des phases de test de la solution sur le terrain et pour sa diffusion.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données personnelles recueillies dans le formulaire de participation sont obligatoires. Elles sont destinées à SOS SAHEL, à la seule fin de la participation à l'Agri-Hackathon, de la gestion des lauréats et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants auxquels SOS SAHEL ferait éventuellement appel pour les besoins de l'organisation et/ou de la gestion de l'Agri-Hackathon. Elles seront conservées uniquement pendant la durée de l'Agri-Hackathon pour les seuls besoins de l'Agri-Hackathon et ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales. Elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Toutes données de SOS SAHEL, portées à la connaissance et mises à disposition des participants pendant la durée de l'Agri-Hackathon constituent la propriété exclusive de SOS SAHEL. Ces données ne pourront être utilisées que dans le strict respect du règlement, uniquement pendant la durée de l'Agri-Hackathon et afin de réaliser l'objectif de l'Agri-Hackathon. Toute autre utilisation ou exploitation, commerciale ou non, de ces données est strictement interdite.

CONTACTS

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à : agri-hackathon@sossahel.org

